

Pays	TOGO
Numéro d'identification de la requête	2021000001
Titre	Assistance technique pour le développement d'une méthodologie afin de créer des communes climatiquement intelligentes au Togo et la préparation de plans d'actions pour l'adaptation et l'atténuation au changement climatique pour 4 de ces communes.
Entité nationale désignée	Direction de l'Environnement, Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières Mme Yaou Mery, Cheffe Division Changement climatique, denv_togo@yahoo.fr , ymery69@yahoo.fr , BP 4825, Lomé, Togo
Organisation requérante	END du TOGO

Résumé de l'assistance technique du CTCN
Le Togo est un pays majoritairement rural avec un taux d'urbanisation faible de 37,7%. Toutefois, selon les derniers chiffres du recensement général, la population urbaine croît annuellement de 4,5% en moyenne pour l'ensemble des villes du pays et de 5% pour la capitale, Lomé. Avec cette dynamique de croissance, plus de 50% de togolais vivront dans un centre urbain en 2030. Les défis se posent dans les domaines que sont entre autres le foncier, l'eau, l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, les déchets. En s'appuyant sur l'exemple de l'approche de développement mise en œuvre dans les éco-villages, l'assistance technique du CTCN développé en collaboration avec le PNUD permettra non seulement de répondre aux défis actuels en termes d'atténuation des changements climatiques dans les secteurs de l'énergie, du transport et des déchets mais aussi de renforcer les bonnes pratiques agricoles, de les améliorer et /ou de faciliter un transfert de technologies en privilégiant celles qui sont adaptées aux conditions socio-économiques actuelles et qui augmentent la résilience des populations face aux effets des changements climatiques avec des co-bénéfices en atténuation.

Signatures pour validation du plan de réponse :

(Si possible, veuillez utiliser des signatures électroniques à insérer dans le document Microsoft Word)

Entité nationale désignée dans le cadre du Mécanisme technologique de la CCNUCC

Nom : YAOU

Titre : Méry

Date : 24/02/2021

Signature :



Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN)

Nom : Rose Mwebaza

Titre : Directeur du CTCN

Date : 26/02/2021

Signature :



1. Historique et contexte

La croissance urbaine se fait de façon spontanée avec une planification limitée. Les infrastructures et équipements urbains sont donc déficitaires du fait de la faible capacité de l'État, des collectivités territoriales et la situation de pauvreté généralisée de la population urbaine. Les déficits sont particulièrement importants pour l'accès à l'eau, l'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées, l'accès à l'énergie, l'accès aux infrastructures scolaires et services de santé et l'utilisation d'un transport commun.

La gouvernance territoriale est marquée par l'engagement du Togo dans un processus de décentralisation qui a culminé par la communalisation du territoire avec l'opérationnalisation de 117 communes issues des élections locales de juillet et août 2019. Les collectivités locales ne disposent pas de compétences techniques, humaines appropriées pour mesurer les effets des changements climatiques ainsi que pour évaluer les effets des différentes activités humaines sur les changements climatiques afin de pouvoir identifier les réponses spécifiques.

Cette AT financée en collaboration avec le PNUD définira un cadre conceptuel pour les Communes "climatiquement intelligentes" en étroite coopération avec tous les acteurs. Il s'agira d'une méthodologie permettant d'élaborer des plans d'adaptation et d'atténuation au changement climatique. Cette méthodologie se définira sur la base de 10 communes sélectionnées et représentant la diversité du pays en termes de climat. Cette méthodologie sera ensuite appliquée à quatre communes qui obtiendront, comme résultat de l'AT, des plans d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatiques, prenant en compte les secteurs économiques primordiaux tels que les déchets, le transport, l'agriculture et l'énergie. Cette AT permettra également de créer une grappe de convergence par ses interventions afin d'assurer l'atteinte des objectifs de développement durable dans les communes du Togo.

2. Énoncé du problème

Ces défis liés à l'urbanisation sont d'autant plus critiques qu'ils se posent dans des secteurs identifiés comme sources d'importantes émissions de gaz à effet de serre. En effet, selon le premier rapport biennal sur les changements climatiques, en 2013, le secteur de l'énergie est la deuxième plus grande source d'émission des gaz directs avec 10,62% des émissions de CO₂, de 21,5% des émissions de méthane et de 1,51% des émissions de N₂O. Le secteur de l'énergie est également une source majeure des émissions de gaz indirects notamment le CO (55,74%), les gaz NO_x (39,5%) et les COVNM (90,95%). Le secteur de l'énergie se place ainsi en second lieu derrière le secteur de l'agriculture, foresterie et autres affectations des terres (AFAT) comme source d'émissions de gaz à effet de serre au niveau national.

Le secteur des déchets même s'il est considéré comme faible émetteur de gaz à effet de serre, constitue un secteur dont la maîtrise est essentielle pour le bien-être des populations urbaines. En effet, la gestion des déchets et l'assainissement demeurent un enjeu environnemental et de santé publique dans les centres urbains. Près de 47,2% des ménages togolais n'ont pas recours aux dépotoirs autorisés. En dehors de Lomé la capitale qui dispose d'un centre d'enfouissement technique des déchets, et de quelques localités notamment Kara et Sokodé qui bénéficient de dispositifs de traitement des déchets liquides notamment les boues de vidange, les autres villes du Togo ne disposent pas de système d'épuration des eaux usées, ni de systèmes de recyclage systématique des déchets, ni de dispositifs d'incinération des déchets. En plus, d'être une source de gaz à effet de serre, les déchets mal gérés constituent une source de pollution des sols et des eaux.

Par ailleurs, les centres urbains du Togo sont particulièrement marqués par une pollution de l'air due aux gaz d'échappement des taxi-motos qui sont très répandus et des quelques installations industrielles qui existent. Même si l'étendue réelle de l'effet de ces gaz sur le climat à l'échelle locale n'est pas clairement définie, ces derniers issus du brûlage de combustibles constituent une source importante de gaz à effet de serre.

Les centres urbains où les activités sont essentiellement agricoles, les problématiques majeures sont liées à la productivité et la transformation agricoles. En effet, les changements climatiques entraîneraient la prolifération des insectes nuisibles, le dépérissement nécrotique, le swollenshoot ou encore la pourriture brune des cultures de rente comme le café et le cacao alors que les cultures vivrières notamment le maïs et le sorgho, qui constituent la base alimentaire des populations togolaises, seront sujettes au déficit hydrique au stade de la floraison pouvant provoquer une diminution significative de la production. Par ailleurs, le lessivage et la latérisation des sols seront les résultats des fortes pluies dans certaines régions et de l'effet combiné des hautes températures et de la diminution de l'humidité des sols ferrallitiques dans d'autres régions.

Tous ces éléments constituent une menace importante non seulement pour la sécurité alimentaire mais aussi pour le développement durable de la majorité des communes dont les principales activités et sources de revenus sont agricoles.

Dans ces communes à forte potentialité agricole, la chaîne des valeurs agricoles doit être maîtrisée et rendue résiliente aux changements climatiques pour assurer le développement durable des communes rurales du Togo. Les capacités de conservation et/ou de transformation des récoltes devront notamment être renforcées ou améliorées en tenant compte des aspects liés à l'adaptation aux changements climatiques, à la préservation des habitats naturels et au maintien de la biodiversité.

Sur la base des expériences acquises dans la mise en œuvre de projet éco-villages, la END du Togo sollicite l'assistance technique du CTCN et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour la création de communes « smart » dans le contexte actuel du processus de décentralisation du Togo. Cette assistance s'inscrit dans un contexte de convergence d'actions afin d'assurer le développement durable dans les communes bénéficiaires. Elle répondra non seulement aux défis relevés dans les secteurs de l'énergie, des transports, des déchets, et de l'agriculture mais créera aussi les conditions devant favoriser la résilience des populations et un développement durable sobre en carbone au niveau de la commune.

(Instructions : veuillez noter que plusieurs activités donnent lieu à un résultat spécifique, contribuant à un objectif spécifique. Il peut y avoir plusieurs résultats, mais l'assistance technique du CTCN devra viser à un seul objectif spécifique. Les livrables sont les produits ou services devant être délivrés à l'Entité nationale désignée/l'Organisation requérante/au CTCN sur la base des activités et résultats identifiés.)

Objectifs spécifiques:

- Établir un cadre conceptuel pour les Communes "climatiquement intelligente" en étroite coopération avec tous les acteurs
- Réaliser une évaluation de la vulnérabilité du paysage et des systèmes économiques et social des dix communes urbaines ciblées
- Proposer un modèle de transformation de quatre communes sélectionnées sur la base de leur représentativité en Communes Climatiquement Intelligentes intégrant l'énergie, la mobilité, les déchets, la couverture végétale et la transformation agricole pour améliorer la résilience des communautés et des écosystèmes.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Activité 5.3 Élaborer une note conceptuelle pour assurer l'accès à la finance climatique L'END et le bureau d'étude appuieront le processus d'identification de mécanismes financiers, tels que le Fonds Vert pour le Climat, le Fonds Mondial pour l'Environnement ou une autre source de financement pour le climat, pour le scale-up du projet. Pour cela une des actions sera promue dans une note conceptuelle.														
Livrable 5 5.1 : Compte rendu de la réunion nationale 5.2 : Quatre plans d'actions finalisés 5.3 : 1 note conceptuelle														
Résultat 6 – Campagne de sensibilisation														
Activité 6.1 : Réaliser des campagnes de sensibilisation des populations Des campagnes de sensibilisation seront organisées pour informer, éduquer et mobiliser la population des quatre communautés sélectionnées, spécialement les groupes vulnérables tels que les jeunes et les femmes, pour s'adapter aux changements climatiques. Les campagnes de sensibilisation peuvent inclure un atelier dans chaque communauté sélectionnée et la vulgarisation de l'information à travers les rassemblements communautaires, radios locaux, affiches aux villages, dignitaires religieux et leaders d'associations. L'atelier présentera le plan d'actions pour l'adaptation et l'atténuation aux effets du changement climatique réalisé.														
Activités 6.2 : Atelier de renforcement des capacités avec les 10 communes préalablement sélectionnées pour discuter de la répliquabilité de la méthodologie. L'objectif de cet atelier sera de transmettre toutes l'information aux 6 autres communes afin qu'elles puissent , à leur tour, mettre en place in place d'adaptation et de mitigation aux effets du changement climatique, en répliquant la méthodologie appliquée dans les 4 communes sélectionnées														
Livrables 6.1 : Rapport sur les campagnes de sensibilisation visant les populations des 4 communes sélectionnées. 6.2 : Compte-rendu de l'atelier de renforcement des capacités avec les 10 communes préalablement sélectionnées											X		X X	

** Les livrables produits par le principal partenaire de mise en œuvre pour chaque Plan de réponse du CTCN doivent obligatoirement inclure les éléments suivants : i) un plan de travail détaillant l'ensemble des activités, livraisons, produits, délais et personnes/organisations responsables, ainsi qu'un budget détaillé pour la mise en œuvre du Plan de réponse. Le plan de travail et le budget détaillés doivent s'appuyer directement sur ce Plan de réponse ; ii) un plan de suivi et d'évaluation comportant des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais pour surveiller et évaluer la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre ; iii) une description de l'impact du CTCN (un modèle sera fourni). Ces livrables doivent être inclus en tant qu'éléments initiaux dans le cadre logique.*

4. Ressources nécessaires et estimation budgétaire :

Veuillez fournir une vue d'ensemble des ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'assistance technique du CTCN, y compris pour les activités liées au suivi et à l'évaluation de l'assistance, à l'aide du tableau ci-dessous. Veuillez noter qu'un minimum d'un pourcent du budget total devra être alloué à des activités spécifiques aux questions de genres pour les intégrer dans l'assistance technique (voir section 10 pour plus d'information sur les questions de genres). Une fois le Plan de réponse terminé, un ou plusieurs partenaires seront sélectionnés par le Centre des technologies climatiques (CTC) pour mettre en œuvre l'assistance. Le CTCN et le partenaire sélectionné établiront un budget final d'assistance à partir des activités établies dans ce plan.

Le budget pour cette Assistance Technique ne pourra pas dépasser les 500,000 USD.

Résultats	Ressources Humaines	Voyages	Ateliers et reunions	Equipement et ressources	Coûts estimés en USD	
					Minimum	Maximum
Résultat 1: Développement des documents de planification et de communication	E1: 9 jours E2: 4 jours E3 : 4 jours E4: 3 jours E5: 13 jours	Aucun	Réunion de lancement (virtuelle)	Aucun	10,000	10,000
Résultat 2: Évaluation de la vulnérabilité des dix communes urbaines ciblées (ces communes seront préalablement sélectionnées par le Togo.)	E1: 47 jours E2: 44 jours E3: 14 jours E4: 15 jours E5: 140 jours	Activité 2.2: 5,000 pour la présence de 2 experts internationaux pendant une semaine chacun soit 5,000 USD+ 1,000 euros de voyages nationaux (100 euros par voyages x 10 voyages). Activité 2.3: Présence de deux experts	Activité 2.3 : 3 jours d' atelier soit un total de USD 6,000 pour les frais de logistique (frais de déplacement des participants + location de la salle etc) ce qui équivaut à 2.000 euro / jours	Aucun	100,000	105,000

		internationaux soit un total de 5,000 USD (2,500 USD pour une semaine sur place) + 3,000 euros pour les voyages locaux.				
Résultat 3 : Établir un cadre conceptuel pour les Communes "climatiquement intelligentes" en étroite coopération avec tous les acteurs	E1: 43 jours E2: 38 jours E3: 20 jours E4: 32 jours E5: 140 jours	Activité 3.3 : Présence de trois experts internationaux à 2,500 USD chacun pour une semaine sur place) soit un total de 7.500 USD+ 2,000 euros pour les voyages locaux	Activité 3.3 : 4 jours d'atelier: USD 8,000 pour les frais de logistique (frais de déplacement des participants + location de la salle etc) ce qui équivaut à 2.000 euro / jours	Aucun	100,000	110,000
Résultat 4 : Un plan d'action pour l'adaptation et l'atténuation aux effets du changement climatique est élaboré pour chacune des quatre communes sélectionnées.	E1: 40 jours E2: 32 jours E3: 16 jours E4: 16 jours E5: 72 jours	Activité 4.2 : Présence de trois experts internationaux à 2,500 USD chacun pour une semaine sur place) soit un total de 7.500 USD+ 3,000 euros pour les voyages locaux	Activité 4.2 : 4 jours d'atelier pour un montant total de USD 8,000 pour les frais de logistique (frais de déplacement des participants + location de la salle etc) ce qui équivaut à 2.000 euro / jours	Aucun	80,000	85,000
Résultat 5 : Finalisation des plans d'adaptation et d'atténuation et rédaction d'une note conceptuelle	E1: 70 jours E2: 28 jours	Activité 5.2 : Présence de quatre	Activité 5.2 : 8 jours d'atelier soit un total	Aucun	100,000	115,000

	E3: 8 jours E4: 8 jours E5: 104 jours	experts internationaux à 2,500 USD chacun pour une semaine sur place) soit un total de 10,000 USD+ 3,000 euros pour les voyages locaux	de USD 16,000 pour les frais de logistique (frais de déplacement des participants + location de la salle etc) ce qui équivaut à 2.000 euro / jours			
Résultat 6 – Campagne de sensibilisation	E1: 25 jours E2: 10 jours E3: 0 jours E4: 20 jours E5: 70 jours	Activité 6.1 : Présence de trois experts internationaux à 2,500 USD chacun pour une semaine sur place) soit un total de 7.500 USD+ 2,000 euros pour les voyages locaux Activité 6.2 : Présence de deux experts internationaux à 2,500 USD chacun pour une semaine sur place) soit un total de 5,000 USD+ 3,000 euros pour les voyages locaux	Activité 6.1 : 4 jours d'atelier (Activité 4.2): USD 8,000 pour les frais de logistique (frais de déplacement des participants + location de la salle etc) ce qui équivaut à 2.000 euro / jours Activité 6.2 3 jours d'atelier (Activité 4.2): USD 6,000 pour les frais de logistique (frais de déplacement des participants + location de la salle etc) ce qui équivaut à 2.000 euro / jours	Messages radios, posters (Activité 6.1) : 3,000 USD.	70,000	75,000

Estimated cost range for the entire Response Plan (US\$)	460,000	500,000
---	----------------	----------------

5. Profil et expérience des experts

Expertise requise	Brève description du profil requis
<i>Expert en Adaptation au changement climatique (International – E1)</i>	Team Leader et expert en adaptation aux changements climatiques (agriculture, élevage, REDD+, sylviculture, reboisement, etc), M.Sc. Expérience d'un minimum de 10 ans dans l'évaluation des risques climatiques. Expérience dans la réalisation de matrices de vulnérabilité aux impacts du changement climatique et la formulation de plans d'adaptation. Expérience dans le renforcement des capacités, l'organisation d'atelier de renforcement des capacités. Expérience en Afrique requise. La maîtrise du français et de l'anglais est obligatoire.
<i>Expert en atténuation (International- E2)</i>	Expert en atténuation du changement climatique, M.Sc .en ingénierie en énergie. Expérience d'un minimum de 8 ans dans l'atténuation du changement climatique, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'énergie ou affilié. Expérience dans le renforcement des capacités et dans l'élaboration de plans d'action pour l'atténuation aux effets du changement climatique. Expérience en Afrique. La maîtrise du français et de l'anglais est obligatoire.
<i>Expert en planification urbaine et analyse socio-économique de projets d'urbanismes (international- E3)</i>	Expert en planification urbaine et analyse socio-économique de projets d'urbanismes, avec plus de 10 ans d'expérience en villes vertes, urbanisation durable, projets d'adaptation aux effets du changement climatique, smart cities. Au moins 5 références en Afrique. Au moins 3 références dans l'estimation de budget pour l'urbanisation de villes durables. La maîtrise du français et de l'anglais est obligatoire.
<i>Expert en genre (National ou international – E4)</i>	Sociologue en genre et jeunesse. Minimum 5 ans d'expérience de la réalisation d'enquêtes socio-économiques. De préférence un expert ayant une expérience du genre dans le contexte de l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques. Expérience en Afrique. Expérience dans des projets comprenant de nombreuses parties prenantes. Présence au Togo souhaitée ou grande disponibilité pour voyager fréquemment et pour de longue durée. La maîtrise du français est obligatoire.
<i>Expert en changement climatique spécialisé dans le renforcement des capacités (national- E5)</i>	Expert en adaptation et atténuation du changement climatique, avec 8 ans d'expérience en gestion de l'énergie, énergie renouvelable, efficacité énergétique, changement climatique, villes durables ou autres. M.Sc. Grande expérience régionale au Togo et en Afrique de l'Ouest. Expérience dans le renforcement des capacités et dans l'élaboration de plans d'action en Afrique. Présence au Togo souhaitée ou grande disponibilité pour voyager fréquemment et pour de longue durée.

La maîtrise du français est obligatoire.

6. Contribution aux impacts positifs à long terme

La lutte contre le changement climatique est une des priorités nationales en matière de gestion de l'environnement. De même en matière de gouvernance locale et de développement régional, la faible prise en compte des besoins locaux dans la programmation des ministères sectoriels est également un défi important. Aussi, selon le Plan National de Développement (PND) (2018-2022), le Togo intègre-t-il dans ses cinq objectifs généraux pour devenir un pays émergent à l'horizon 2030, la gestion durable de l'environnement, lutte contre les changements climatiques, la gestion durable des catastrophes et la promotion de l'aménagement du territoire.

Le secteur de l'énergie est identifié comme secteur prioritaire pour l'atténuation des changements climatique dans les contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) qui sont confirmées comme contributions déterminées au niveau national (CDN) du Togo. Le développement des énergies renouvelables comme le solaire et la transformation du sous-secteur des transports sont identifiées comme des options d'atténuation.

Un accent particulier est mis sur le secteur de l'énergie et son sous-secteur des transports dans la troisième communication nationale (TCN) et le premier rapport biennal sur les changements climatiques. Le secteur de l'énergie garde toujours son importance dans la quatrième communication nationale et le deuxième rapport biennal sur les changements climatiques qui sont en cours d'élaboration. Il en est ainsi de même pour les contributions déterminées au niveau national (CDN) qui sont en cours de révision.

Le secteur des déchets est pris en compte dans les communications nationales et les rapports biennaux. Il est défini comme un des axes prioritaires dans la politique nationale de l'habitat et du développement urbain (PNH DU).

Le secteur de l'agriculture est un secteur majeur pour l'adaptation aux changements climatiques. C'est un secteur prioritaire pour le Plan National de Développement (PND), les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), le Plan National d'Adaptation (PNA) aux changements climatiques.

L'AT visera à d'appuyer dix communes urbaines dans leur transformation en Communes Climatiquement Intelligentes par la définition de modèles intégrés de planification urbaine résiliente et à faible émission de carbone à mettre en place pour cette transformation en mettant l'accent sur les 4 secteurs prioritaire : énergie, transport, déchets, agriculture.

7. Pertinence par rapport aux contributions prévues au niveau national et aux autres priorités nationales

Selon la Troisième Communication Nationale (TCN) et le Plan National d'Adaptation (PNA) aux changements climatiques, plusieurs risques climatiques sont identifiés qui sont entre autres (i) inondations ; (ii) sécheresse ; (iii) fortes chaleurs ; (iv) décalage des saisons ; (v) mauvaise répartition des pluies ; (vi) vents violents ; (vii) érosion des terres ; (viii) glissements de terrain/éboulements ; et (ix) élévation du niveau de la mer. Ces risques impactent tous les systèmes de production du pays surtout en ce qui concerne la production et la transformation agricole.

L'assistance technique devra également prendre en compte les documents stratégiques suivants :

- Plan National de Développement (PND) 2018-2022 du Togo ;
- Contributions prévues Déterminées au niveau National (CPDN) ;
- Premier Rapport Biennal sur les Changements Climatiques ;
- Troisième Communication Nationale sur les Changements Climatiques ;
- Politique Nationale de l'Habitat et du Développement Urbain (PNH DU) ;

- Préparation de la Conférence Habitat III, Rapport National ;
- Forum politique de haut niveau sur le développement durable, Rapport du Togo ;
- Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques ;
- Document de politique agricole pour la période 2016-203

Le pays a déjà commencé :

- la réalisation et la validation des études d'inventaire des gaz à effet de serre (GES), ainsi que des études d'atténuation, de vulnérabilité et d'adaptation ;
- l'autoévaluation nationale des capacités à renforcer (ANCR) pour gérer l'environnement

8. Liens avec les activités pertinentes en cours :

Plusieurs actions sont en cours pour lutter contre les changements climatiques en milieu urbain au Togo. Les projets réalisés sont surtout des réformes institutionnelles et des études thématiques. Il s'agit entre autres de : la mise en œuvre du projet de renforcement de la gestion nationale décentralisée de l'environnement (2014-2016) qui a permis de contribuer à renforcer quatre entités nationales clés ayant un rôle déterminant dans la promotion du développement durable et la réduction de la pauvreté. Il s'agit de l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE), de la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD), du Fonds National pour l'Environnement (FNE) et du Comité National de Lutte contre les Changements Climatiques (CNLCC). Ce projet a également permis de catalyser la gouvernance et la gestion décentralisée des ressources naturelles dans 8 préfectures pilotes du Togo et à améliorer la prise de conscience nationale autour de la problématique de l'environnement en lien avec la lutte contre la pauvreté à travers des actions de sensibilisation ;

La politique agricole du Togo (2016-2030) relève que malgré les efforts entrepris, la valorisation de la production agricole est largement insuffisante, du fait d'un très faible degré de transformation, et de défaillances de marché au niveau de la commercialisation. Si les besoins alimentaires du pays ont pu être globalement assurés ces dernières années, les résultats du développement agricole restent mitigés. Les niveaux de production fluctuent au gré du climat, exposant les populations, particulièrement dans la partie septentrionale du pays, à des disettes et des famines périodiques et à la prévalence de la malnutrition.

Les exploitations agricoles sont généralement familiales et de petites tailles. Avec les faibles niveaux de rendement, elles donnent des niveaux de revenus en deçà du seuil national de pauvreté. La contribution du secteur agricole à la création de la richesse et à l'accélération de la croissance reste faible.

La question de la transition énergétique est engagée sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable et de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine. Les actions y relatives concernent la formation des professionnels des divers secteurs industriels en vue d'une prise en compte des enjeux de la transition énergétique dans leurs activités. Le secteur du bâtiment est particulièrement mis à l'index à travers la formation des professionnels architectes, ingénieurs...

Au total 17 communes sont présentement engagées avec l'appui de l'Union Européenne au travers du programme de la Convention des maires pour l'Afrique subsaharienne (CoM SSA) pour la réalisation de leur plan climat-énergie. Les démarches sont plus avancées pour trois communes qui sont des communes pilotes avec l'appui de l'Union Européenne dans le cadre du projet.

Les efforts engagés en matière de lutte contre la pollution de source industrielle et semi-industrielle portent essentiellement sur des dispositifs juridiques notamment la prise en compte de l'environnement dans le code minier (en cours d'actualisation).

En matière d'assainissement et de gestion des déchets urbains, on note des efforts d'expérimentation comme dans la ville de Sokodé où le projet toilettes pour tous permettra non seulement l'amélioration des conditions d'hygiène de la population, mais également le recyclage des boues de vidange. Le laboratoire GTVD des Universités de Lomé et de Kara, y expérimente également des solutions de recyclage des ordures ménagères.

Dans le cadre de l'initiative mondiale d'économie de carburant (GFEI), le Togo avec l'appui de la fondation internationale de l'automobile (FIA), a lancé le 31 mars 2017 le projet « Transport durable à faible émission ». Ce projet a permis de : (i) faire l'inventaire des véhicules neufs ou d'occasion (autos, motos) importés en 2005, 2008, 2011, 2013, 2016 et (ii) développer la stratégie pour la promotion de l'économie de carburant et du transport à faible émission pour la période 2018-2027.

Des actions sont engagées pour faciliter le développement des énergies renouvelables et la promotion des technologies propres, des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique. L'on peut noter l'initiative présidentielle Cizo lancée le 02 décembre 2017 qui vise à permettre l'accès à l'électricité à 300 000 foyers d'ici 2022 et à former 3000 techniciens d'électricité dans les 5 régions du Togo. Par ailleurs, le gouvernement a accordé une concession pour la réalisation d'une centrale éolienne de 25,4 MW sur le site de Kagomé dans le Grand Lomé. Les études sont en cours.

En ce qui concerne l'agriculture, le Togo a développé et mis en œuvre une multitude de projets dans le cadre du programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNISA) afin d'améliorer la productivité agricole et assurer la sécurité alimentaire. Il s'agit notamment du Projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT) ; du Projet d'appui au secteur agricole (PASA) ; du Programme de productivité agricole en Afrique de l'ouest-Projet Togo (PPAAO-Togo) ; du Programme de développement rural y compris l'agriculture (ProDrA) ; du Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER) ; du Projet de création des zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP) pour ne citer que ceux-là.

En termes d'actions concrètes surtout dans le domaine de la transformation agricole, l'on note la création de 20 Entreprises de Services et Organisations de Producteurs (ESOP), qui transforment du riz, du miel, des ananas, du soja et des arachides (transformation en huile et tourteau) avec 13 979 producteurs bénéficiaires, dont 39,77 % de femmes. D'un autre côté, la promotion de la transformation des produits halieutiques est faite au travers de la construction de 73 fours améliorés et une plateforme de fumage au profit de 400 femmes. D'autres initiatives comme le programme « Togo smoke-free » (Togo sans fumée) a permis l'installation de plus de 2000 foyers améliorés à bois dans 13 communautés au Togo.

Certains projets ont intégré la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles comme le Projet d'adaptation de la production agricole aux changements climatiques au Togo (ADAPT) et le volet gestion des terres du Projet de gestion intégrée des catastrophes et des terres (PGICT).

Plusieurs actions sont également en cours dans le cadre du Plan National de Développement (PND) dont l'axe stratégique 2 vise à développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. Avec la définition de cet axe stratégique, le Togo voudrait exploiter et valoriser l'énorme potentiel du secteur agricole par la mise en place d'un pôle de transformation agricole axée sur la productivité pour atteindre la sécurité alimentaire et réduire significativement le déficit de la balance commerciale agricole. Pour y parvenir, l'accent sera mis sur (i) le développement des agropoles ; (ii) la mise en place des coopératives de grandes envergures ; (iii) l'appui et la mise en réseau des petits producteurs pour soutenir les agropoles.

9. Activités de suivi prévues à la fin de l'assistance technique :

Suivant la réalisation de la mission, le pays assurera le suivi dans la mise en œuvre des plans d'adaptation et d'atténuation réalisés. Les impacts de la mise en place des actions en termes de réduction de GES, ainsi que sur le genre, les populations vulnérables, mais également sur

l'économie et la qualité de vie seront analysés.

10. Co-bénéfices and intégration de la question des genres:

Intégration dans la conception des activités :	Toutes les activités au titre de cette assistance technique se feront selon l'approche genre qui est un principe inscrit dans le Plan National de Développement (PND) et la feuille de route du gouvernement 2020-2025 bâti autour d'un portefeuille de 42 projets et réformes prioritaires dont les projets 35 à 37 prennent en compte les préoccupations environnementales respectivement en termes de réponse aux risques climatiques majeurs, le programme de mobilité verte et la réforme de la législation environnementale. Les activités retenues sont parfaitement en phase avec les priorités nationales. Elles tiendront compte des questions économiques (évaluation des coûts) et environnementales (biodiversité). Les consultations pour réaliser la cartographie des besoins et les études thématiques nécessaires pour le plan d'action seront participatives et inclusives. Elles tiendront donc compte des différences sociales et culturelles surtout des couches les plus vulnérables de la population. Le renforcement des capacités et les échanges d'informations se feront également dans le respect de l'égalité des sexes.
Retombées positives, notamment en matière d'égalité des sexes, escomptées au titre des résultats des activités :	Des activités seront essentiellement orientées sur la thématique du genre avec l'objectif d'identifier des recommandations permettant de favoriser la participation des femmes, des jeunes et des populations vulnérables dans la prise de décision et la planification des villes. Ces approches tentent de créer des espaces pour que les populations vulnérables puissent s'exprimer, expliquer les impacts que les changements climatiques ont dans leur quotidien. L'étude de genre se réalisera avant la définition des plans d'actions pour l'adaptation et l'atténuation au changement climatique afin que les recommandations identifiées puissent être prises en compte dans l'élaboration de ces plans d'actions pour les 4 communes sélectionnées.

11. Principales parties prenantes nationales impliquées dans la mise en œuvre des activités d'assistance technique :

À l'aide du tableau ci-dessous, dressez la liste des parties prenantes, participants et bénéficiaires qui, dans le pays, seront impliqués dans la mise en œuvre de l'assistance du CTCN ou directement consultés à cette fin. Décrivez le rôle de chacun d'entre eux dans le cadre de cette assistance.

Partie prenante nationale	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Entité nationale désignée	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestière : Facilitation institutionnelle pour la réalisation des activités
Organisation requérante	END du TOGO
Co-financier .	Programme des Nations Unies pour le développement : Coordination et facilitation technique et financière

Ministères, ONG, Centres de recherches, acteurs privés ou publics devant être impliqués - en tant que partie prenante de l'AT.

Ministères et institutions publiques :

- Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires ;
- Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural ;
- Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation ;
- Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière ;
- Ministère délégué auprès de la présidence de la République chargé de l'énergie et des mines
- Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Energies Renouvelables
- Autorité de Réglementation du Secteur de l'Electricité (ARSE)

ONG :

- Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE),
- Les Amis de la Terre,
- Organisation pour l'Environnement et le Développement durable (OPED-TOGO),

Privé :

- KYA Energy Group,
- ENERGIE STABLE
- ENERGA AFRIQUE

12. Contributions aux objectifs de développement durable (ODD)

Instructions : veuillez remplir la section grise ci-dessous en indiquant au maximum trois ODD dont la réalisation sera facilitée par l'assistance technique. Une liste complète des ODD et de leurs cibles est disponible à l'adresse suivante : <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/register/>.

Objectif	Objectif de développement durable	Contribution directe de l'assistance technique du CTCN (1 phrase pour les trois principaux ODD)
1	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	
2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	
3	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	Les villes durables ont un impact direct sur la qualité de l'air, la pollution, le bien-être des populations car elles placent l'humain avant tout. La gestion des déchets qui sera abordée dans cette étude a également des impacts directs sur la santé.
4	Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	Cette Assistance technique assurera des ateliers de renforcement des capacités des professionnels ainsi

		que des citoyens.
5	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles	Toutes AT du CTCN place la thématique du genre et la protection des populations vulnérables comme un axe majeur.
6	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	
7	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (envisagez l'ajout de cibles pour le point 7)	L'énergie sera l'un des secteurs priorités.
	7.1 – D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, modernes et abordables	
	7.2 – D'ici à 2030, accroître sensiblement la part des énergies renouvelables dans la palette énergétique mondiale	
	7.3 – D'ici à 2030, doubler le taux global d'amélioration de l'efficacité énergétique	
	7.a – D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale pour faciliter l'accès à la recherche et aux technologies en matière d'énergies propres, y compris les énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux technologies de pointe axées sur des carburants fossiles moins polluants, tout en favorisant les investissements dans les infrastructures énergétiques et les technologies énergétiques propres	
	7.b – D'ici à 2030, développer les infrastructures et mettre à jour les technologies en vue de la prestation de services énergétiques modernes et durables auprès de tous dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, les petits États insulaires et les pays sans littoral en développement, conformément à leurs programmes de soutien respectifs	
8	Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	Les plans d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques ont cet objectif effectivement.
9	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	
10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	
11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables	
12	Instaurer des modes de consommation et de production durables	
13	Prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	En s'appuyant sur l'exemple de l'approche de développement mise en œuvre dans les éco-villages, l'assistance technique du CTCN développé en collaboration avec l'UNDP permettra non seulement de répondre aux défis actuels en termes d'atténuation des changements climatiques dans les secteurs de l'énergie, du transport et des déchets mais aussi de renforcer les bonnes pratiques agricoles, de les améliorer et /ou de faciliter un transfert de technologies en privilégiant celles qui sont adaptées aux conditions socio-économiques actuelles et qui augmentent la résilience des populations face aux effets des changements climatiques avec des co-bénéfices en atténuation.
	13.1 – Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux risques climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays	
	13.2 – Intégrer les mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	
	13.3 – Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités institutionnelles et humaines en matière de changements climatiques : atténuation, adaptation, réduction de leur impact et, alerte précoce	
	13.a – Mettre en œuvre l'engagement pris par les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques d'atteindre un objectif de mobilisation conjointe de 100 milliards USD par an d'ici à 2020,	

	toutes provenances confondues, pour répondre aux besoins des pays en développement dans le cadre de mesures d'atténuation significatives et de transparence sur la mise en œuvre, et rendre pleinement opérationnel le Fonds vert pour le climat en procédant à sa capitalisation dès que possible	
	13.b – Promouvoir des mécanismes visant à augmenter la capacité de planification et de gestion efficaces liées aux changements climatiques dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, notamment en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes, ainsi que les communautés locales et marginalisées	
14	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines dans l'optique du développement durable	
15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	
16	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	
17	Renforcer les moyens de mise en œuvre du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	

13. Classification de l'assistance technique

Veuillez sélectionner le type d'assistance qui correspond le plus à l'assistance décrite dans ce plan de réponse. Facultatif : indiquez une catégorie secondaire d'assistance technique.

<i>Veuillez cocher les cases appropriées ci-dessous</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire</i>
☐ 1. Identification et priorisation des technologies	x	☐
☐ 2. Recherche et développement sur les technologies climatiques	☐	x
☐ 3A. Études de faisabilité sur la mise en œuvre de technologies climatiques	x	☐
☐ 3B. Pilotage de technologies connues dans des conditions locales	x	☐
☐ 4A. Recommandations en matière de réforme législative, politique et réglementaire	x	☐
☐ 4B. Élaboration d'une stratégie ou d'une feuille de route spécifique au secteur	x	☐
☐ 5. Facilitation du financement et création d'opportunités de marchés	☐	x

Veuillez noter que l'assistance technique du CTCN contribue dans son ensemble au renforcement de la capacité des acteurs nationaux.

14. Processus de suivi et d'évaluation

Dès le recrutement des partenaires qui mettront en œuvre ce Plan de réponse, le partenaire principal élaborera un plan de suivi et d'évaluation de l'assistance technique. Le plan de suivi et d'évaluation devra comporter des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais, qui seront utilisés pour surveiller et évaluer la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre. Le Responsable des technologies du CTCN chargé de l'assistance technique surveillera la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre du Plan de réponse. Dès l'achèvement de l'ensemble des activités et l'obtention des produits, les formulaires d'évaluation seront remplis par (i) l'Entité nationale désignée pour le niveau de satisfaction globale par rapport au service d'assistance technique fourni ; (ii) le Partenaire principal de mise en œuvre pour les connaissances et les enseignements tirés de l'assistance technique ; et (iii) le Directeur du CTCN pour la rapidité et la pertinence des activités et des produits livrés.